Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

17 mai

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les lieux de formation

Chaque élève doit pouvoir se sentir en sécurité, s'instruire et s'épanouir dans un climat serein dans tous les lieux de formation vaudois. Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) dévoile un plan d'action pour lutter contre les violences homophobes et transphobes dans l'ensemble de ses établissements de l'école obligatoire et postobligatoire. En réponse aux demandes du terrain, en cohérence avec les grands chantiers du Département sur le climat scolaire, l'égalité des chances et l'école à visée inclusive, ces mesures visent à protéger les élèves LGBTIQ et à réduire les risques pour leur santé psychique et physique ainsi que pour leur parcours scolaire. Les jeunes personnes qui ne s'identifient pas comme hétérosexuelles ont jusqu'à cinq fois plus de risque d'être la cible de harcèlement-intimidation entre élèves et sont entre deux et cinq fois plus à risque de faire une tentative de suicide que leurs camarades.

Les élèves du canton dont l'orientation affective et sexuelle n'est pas exclusivement hétérosexuelle sont davantage la cible de harcèlement-intimidation entre élèves que leurs camarades. Le risque est cinq fois plus élevé[1]. Ces jeunes ont aussi deux à cinq fois plus de risque de faire une tentative de suicide[2] - notamment en raison du rejet et de la stigmatisation. Les personnes lesbienne, gay, bisexuelle, trans*, intersexe, queer ou en questionnement (LGBTIQ) subissent davantage de violences et de discriminations que leurs camarades. Les élèves qui ne se plient pas aux stéréotypes de genre en sont particulièrement la cible. Les violences homophobes et transphobes ainsi que le silence et le tabou relatifs aux personnes LGBTIQ engendrent absentéisme et décrochage scolaire, dégradation des conditions d'apprentissage et des processus de socialisation, détérioration du climat scolaire, péjoration de la santé et baisse de l'estime de soi ou encore le blocage des aspirations scolaires et professionnelles. C'est une réalité du terrain inacceptable pour le DFJC.

Répondre aux attentes du terrain, agir en cohérence, pérenniser et systématiser les bonnes pratiques

De nombreuses initiatives sont déjà prises par des établissements ou le corps enseignant pour aborder cette thématique dans les lieux de formation. Projets

soutenus par l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire, journée pédagogique, événement thématique, ateliers avec des élèves, actualisation du règlement d'établissement, intégration de ces questions dans les cours, etc. Mais ces bonnes pratiques ne reposent souvent que sur des initiatives personnelles ou de petits groupes. Un plan d'action (en annexe) qui s'appuie à la fois sur ce qui existe et sur les besoins réels du terrain se déploiera donc progressivement dès la rentrée 2021-2022. Ses objectifs sont à la fois de pérenniser les actions existantes et de permettre à chaque établissement de fournir les mêmes conditions aux élèves et aux collaboratrices et collaborateurs: un environnement serein, des outils de prévention des violences et de promotion du respect ainsi que les moyens d'intervenir lors de situations problématiques. Le respect de ces personnes et des familles arc-en-ciel est au cœur de ce dispositif. Quelle que soit son orientation affective et sexuelle, son identité de genre, qu'elle ou il se sente fille, garçon, trans*, non binaire, chaque élève de ce Canton doit pouvoir s'épanouir à l'école en étant soi-même et l'institution se doit de reconnaître l'ensemble des élèves.

Des mesures concrètes qui bénéficient à l'ensemble de l'établissement et au-delà

En légitimant les actions déjà en place, en les valorisant et rendant cette thématique visible, la politique publique menée par le DFJC entend briser les tabous. Le plan d'action vise à mieux repérer les cas de violences ou les prémisses de situations difficiles, à clarifier les rôles, à former le personnel, à identifier des personnes ressources, à sensibiliser les élèves mais aussi à encourager leurs initiatives. Elaborées grâce à un travail de recherche et de terrain, ces mesures répondent aux besoins des établissements et participent aux démarches d'amélioration du climat scolaire, de promotion de l'égalité des chances et de vision d'une école inclusive prenant en compte les différents besoins des élèves (Concept 360°). Dans le prolongement du dispositif vaudois de lutte contre les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves, le message est clair : il n'y a pas de place ni pour l'homophobie, ni la transphobie, ni toute autre forme de violence liée au genre ou à l'orientation affective et sexuelle dans les lieux de formations vaudois.

---

[1]Lucia Sonia, Stadelmann Sophie, Amiguet Michaël, Ribeaud Denis & Bize Raphaël. (2017). *Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans les cantons de Vaud et Zurich. Les jeunes non exclusivement hétérosexuel·le·s : populations davantage exposées?* Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive (Raisons de santé 279).

[2]Udrisard Robin, Stadelmann Sophie & Bize Raphaël. (2021 sous presse). *Des chiffres vaudois sur la victimisation des jeunes LGBT*. Lausanne : Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 mai 2021

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat
DFJC, Caroline Dayer, Déléguée départementale aux questions d'homophobie et de transphobie, secrétariat général

Replay de la conférence de presse du 17 mai